

Le liner est une poche indépendante amovible, confectionnée en usine à partir de membranes en polychlorure de vinyle plastifiée (PVC-P), souple, extensible et étanche à l'eau. Le liner est un équipement renouvelable ayant pour fonction essentielle d'assurer l'étanchéité. Un sous dimensionnement du liner est indispensable pour réaliser une pose convenable. Il en résulte un vide variable, dans les angles entre la structure et la membrane d'étanchéité..

**Sommaire:**

1. Identification du produit (n° de fabrication)
2. Manutention
3. Conditions d'exploitation
4. Garanties Liners

**1. Identification du produit**

Inscrivez ici le code article et le numéro de série du film pour piscine que vous trouverez sur l'étiquette du carton. Veuillez ensuite soigneusement conserver cette partie.  
**Ces éléments seront indispensables pour une prise en charge sous garantie.**

**Code article:** ..... (p.e. N7514731)

**N° série:** ..... (p.e.10J021553A)

**2. Manutention**

Le liner doit être déposé avec soin dans le bassin, et non jeté, puis déballé, il ne doit pas être traîné afin d'éviter les traces d'abrasion. Il est préférable d'effectuer la pose dans une fourchette de température de 15°C à 25°C. A la mise en eau, un liner doit être exempt de plis (matière saisissable entre deux doigts).

**Les plis survenant après la mise en eau peuvent être dus à:**

- La présence temporaire ou permanente d'eau sous le liner
- L'utilisation de produits incompatibles avec la membrane (concentrations trop fortes)
- Des températures d'utilisation trop élevées
- Aux vidanges et remplissages du bassin
- Une valeur de pH trop basse (inférieure à 6.5).

**3. Conditions d'exploitation**

Les variations plus ou moins rapide de pigmentation sont dues à l'utilisation des produits oxydant pour le traitement de l'eau et sont liés à leur concentration ainsi qu'au temps global d'utilisation. C'est un vieillissement normal. Les surdosages prolongés ou les surdosages répétés sont préjudiciables.

**Tenue des coloris**

Les variations plus ou moins rapide de pigmentation sont dues à l'utilisation des produits oxydant pour le traitement de l'eau et sont liés à leur concentration ainsi qu'au temps global d'utilisation. C'est un vieillissement normal. Les surdosages prolongés ou les surdosages répétés sont préjudiciables.

**Ligne d'eau**

La ligne d'eau est particulièrement sensible aux dépôts divers (calcaire, produits gras, hydrocarbures...) fixés par les rayons du solaires. Elle doit donc faire l'objet d'un nettoyage minutieux et régulier en utilisant des produits adéquats, non abrasifs, exempts de solvant et compatibles avec le liner.

**Traitement de l'eau**

Si l'eau est fournie par une société distributrice des eaux, elle doit correspondre aux normes. Si l'eau provient d'un forage, captage ou puits, il est nécessaire de faire procéder à une analyse et de demander conseil à un spécialiste. Normalement, il n'y a pas d'incompatibilité entre les liners et les produits de traitement existant sur le marché, pour autant que les doses soient respectées. Ils ont une influence variable sur la tenue des coloris suivant le choix du traitement. Les dosages d'utilisation des produits doivent être en permanence conformes aux recommandations du fournisseur de produit. En tout état de cause, le pH devra être maintenu entre 6.9 et 7.8, le pH idéal se situant entre 7.2 et 7.8. Dans le cas de pH bas, des décolorations importantes et très rapides peuvent être remarquées. Tous les produits solides non enveloppés (à base de chlore ou de brome) doivent passer par une dissolution préalable, de préférence dans un doseur, dans les skimmers ou les pré-filtres. Il est recommandé de ne pas mélanger les produits de traitement sans l'avis d'un professionnel. Des décolorations locales ou boursoufflures au niveau des accessoires (prise balai, skimmer, refoulements) peuvent être constatés et sont généralement dues à un non respect des préconisations indiquées précédemment.

**Eles n'indiquent pas un défaut de la membrane.**

Dans le cas de traitement choc, il est recommandé de procéder à une dissolution préalable des produits solides ou de les introduire par tout système favorisant leur dissolution rapide. Dans le cas d'apparition de tâches, le tableau ci-dessous indique pour chacune d'entre elles:

- La couleur
- Les causes possibles
- Les remèdes ou préventions

Taches sur le liner: causes et solutions

COULEUR DES TACHES	CAUSES POSSIBLE	QUE FAIRE?
Blanches	1) décoloration de la matière due à un contact avec un produit chimique (chlore..)	1) aucune solution
Blanches/grises	1) depot de calcaire	1) faire un nettoyage mécanique, équilibrer l'eau et mettre un anti-calcaire
Roses	1) migration de bactéries développées sous la membran Suite à une humidité sous-jacente	1) baisser le pH et la temperature de l'eau, faire un traitement choc et filter en continu pendant 48H. En prevention, maintenir le pH entre 7 et 7,4
Vertes	1) présence d'algues 2) vieillissement accéléré de la ligne d'eau sous l'influence du soleil et des produits oxydants	1) corriger le pH, faire un traitement choc et filter en continu pendant 48H, faire un nettoyage mécanique 2) passer un détartrant et brosser les tâches, puis aspirer le dépôt
Oranges/brunes	1) présence d'algues mortes 2) eau changée en oxyde de fer cuivre	1) brosser les parois du bassin et aspirer les dépôts 2) baisser le pH et la température de l'eau, brosser les tâches, uis aspirer le dépôt
Noires traitement	1) migration de bactéries développées sous la membrane- Suite à une humidité sous-jacente 2) eau changée en métaux lourds (fer, argent..)	1) baisser le pH et la température de l'eau, faire un traitement choc et filter en continu pendant 48H. En prevention maintenir le pH entre 6,8 et 7 2) 2) baisser le pH et la température de l'eau, brosser les tâches, puis aspirer le dépôt
Liner collant ou dépôt graisseux	1) présence d'algues 2) eau changée en métaux lourds (fer, argent..)	1) corriger le pH, faire un traitement choc et filter en continuependant 48H, faire un traitement mécanique 2) baisser le pH et la temperature de l'eau, brosser les tâches, puis aspirer le dépôt

**4. Garanties**

La garantie est de 2 ans sur l'étanchéité et la tenue des soudures dans les conditions d'un usage normal (à compter de la date d'achat du consommateur).

**Ne sont pas garantis:**

- les accrocs, trous et déchirures
- les déformations du liner resté sans eau
- les tâches liées au développement d'algues
- les tâches liées à la décomposition de corps étrangers en contact avec le liner
- les tâches et décolorations résultant de l'action de produits oxydants, de produits à base de cuivre ou dérivés de cuivre, ou de produits qui ne sont pas spécifiquement destinés aux traitements des eaux de piscine.
- la tenue de couleur et l'usure due au frottement de la matière sur diverses surfaces
- les déchirures du liner sous le rail hung résultant d'un déplacement du liner.

La garantie n'inclut pas les frais de dépose, repose, main d'œuvre, vidange, remplissage, traitement de l'eau, déplacement, etc...

Pour la prise en charge de la garantie portant sur le liner, vous êtes invités à vous adresser au point de vente où vous avez acheté la piscine et lui transmettre **daar beslist het volgende te overleggen:**

- Une copie du ticket de caisse
- Une description sommaire du problème rencontré (tâches, accroc, soudure...)
- Un ou plusieurs visuels indiquant clairement le problème rencontré.
- Le numéro de série figurant sur le document qui accompagne le liner à l'intérieur de son emballage.

**Aucune demande de « SAV sous garantie » ne sera prise en compte en l'absence de l'une de ces pièces.**